



du 27 novembre
au 4 décembre 2014

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS
du 27 novembre au 4 décembre

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!



CLIQUEZ
VOTEZ

PES

Mes premières élections professionnelles, un temps fort pour la profession



Pourquoi voter ?

Pour donner du poids à la parole du SNUipp-FSU, qui représente l'ensemble des collègues. Le taux de participation est déterminant. Nous avons besoin de votre voix pour mieux vous faire entendre.

Le SNUipp-FSU est le premier syndicat des enseignants du premier degré.

Qui élit-on ?

Des délégués qui représentent l'ensemble de la profession dans des commissions qui traitent des moyens alloués aux écoles.



EN CAP,
JE VOTE
SNUIPP



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ



EN CT,
JE VOTE
FSU





Assurez vous d'être en possession d'une messagerie professionnelle et d'un NUMEN.

Créer son compte électeur

Depuis le 22 septembre 2014, vous avez eu la possibilité de créer votre compte électeur ainsi que votre mot de passe.

Si vous n'avez pas créé votre compte, voici la marche à suivre.

- * Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://vote2014.education.gouv.fr/#/login>
- * Basculez sur l'onglet « Créer un compte ».
- * Renseignez votre adresse professionnelle (du type julie.duris@ac-[nom de votre académie].fr).
- * Choisissez un mot de passe, vous l'utiliserez pour voter.
- * Pensez à activer votre compte en cliquant sur le lien envoyé sur votre messagerie professionnelle.

Un mail de confirmation est envoyé à l'adresse professionnelle

Messagerie pro : kesako ?

Attention à ne pas confondre votre messagerie professionnelle et la messagerie disponible sur I-prof...

Vous ne trouvez plus l'accès à votre messagerie professionnelle, le SNUipp-FSU de votre département vous vient en aide !

Rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://elections2014.snuipp.fr/messageries>

Vous obtenez une carte des départements français, cliquez sur le numéro de votre département.

Vous accéderez ainsi directement au login.

Petit rappel :

- votre identifiant est du type : jduris (j = initiale prénom)
- votre mot de passe : c'est votre NUMEN, si vous ne l'avez pas personnalisé.

ÉTAPE 1
POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, ACTIVEZ VOTRE ESPACE ÉLECTEUR

POUR VOTER, IL FAUDRA CRÉER VOTRE COMPTE ÉLECTEUR. IL VOUS PERMETTRA :

- de consulter les scrutins pour lesquels vous serez appelés à voter,
- de récupérer votre identifiant de vote, de créer ou recréer votre mot de passe
- d'accéder au bureau de vote en ligne.

1 CRÉER SON COMPTE
Dès le 22 septembre :
 ► créez votre compte électeur
 ► créez votre mot de passe
www.education.gouv.fr/electionspro2014
 Ce mot de passe sera celui que vous utiliserez pour voter.
 * jusqu'au 4 décembre

2 CONFIRMER LA CRÉATION DE SON COMPTE
Un mail vous sera adressé dans votre messagerie professionnelle. Cliquez sur le lien de confirmation.
 Trouvez votre messagerie professionnelle :
<http://elections2014.snuipp.fr/messageries>

NE PAS CONFONDRÉ messagerie professionnelle et I-ProF

VOTEZ SNUIPP-FSU
PLUS NOMBREUX POUR ÊTRE PLUS FORTS, DÈS LE 27 NOVEMBRE.

VOTER, C'EST FACILE!

Conservez votre identifiant de vote

Votre identifiant de vote arrivera entre le 4 et le 13 novembre sous pli cacheté sur votre lieu d'affectation. Si vous êtes remplaçant-e ou en situation particulière, votre identifiant vous sera envoyé à votre domicile.

Si vous n'avez pas reçu votre identifiant le 13 novembre, vous pouvez l'obtenir via votre compte électeur.



CONSULTATION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Pour consulter la liste électorale et la liste de vos scrutins, dès le 16 octobre, rendez vous sur votre compte électeur.

Vous êtes professeur-e des écoles, instituteur, institutrice ou PEGC
➤ vous avez 4 scrutins.

Vous êtes directeur ou directrice de SEGPA, d'EREA ou d'établissement spécialisé
➤ vous avez 5 scrutins.

Vous êtes PE STAGIAIRE
➤ vous avez 2 scrutins.

Vous êtes AED, AESH, assistant-e en langue
➤ vous avez 3 scrutins*.

Vous êtes en CUI ou EAP
➤ vous avez 2 scrutins*.

* sous réserve de la date et de la durée du contrat



Pour toute question et/ou observation particulière, n'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU de votre département.

Vos deux scrutins correspondent à **deux votes nationaux** :

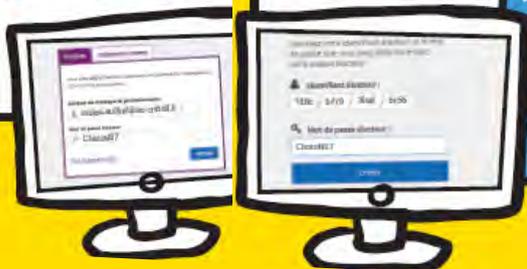
- un vote pour les Comités Techniques Ministériel (CTM),
- un vote pour les Comités Techniques Académiques (CTA).

Ces comités s'occupent des questions de moyens, c'est-à-dire de budget, de carte scolaire, de postes et de calendrier scolaire (rythmes scolaires).

Dans ces instances, les élu-es du SNUipp-FSU et de la FSU représentent l'ensemble de la profession avec pour ligne de conduite l'équité et la transparence tout en défendant ses convictions.

Pour le vote, c'est la fédération qui est représentée, concrètement ce sont les logos de la FSU qui vous seront proposés.

**Pour que ma voix porte :
du 27 novembre au 04
décembre je vote !**



1 ESPACE ÉLECTEUR

➤ Je me rends sur mon espace électeur
➤ avec mon adresse professionnelle (prenom.nom@ac-académie.fr)
➤ et le mot de passe que j'ai créé en cet espace.
➤ Je clique sur « Mes scrutins »

2 JE VOTE

➤ avec l'identifiant de vote qui m'a été adressé sous enveloppe sur mon lieu de travail ou à mon domicile
➤ et le mot de passe de mon espace électeur

Vous êtes titulaire ?
➤ vous avez 4 scrutins.

Vous êtes PE stagiaire ou non-titulaire CUI ?
➤ vous avez 2 scrutins.

Vous êtes non-titulaire AESH, AED ?
➤ vous avez 3 scrutins.

Vous êtes directeur ou directrice de SEGPA, d'EREA ou d'établissement spécialisé ?
➤ vous avez 5 scrutins.

Une difficulté ?
Contactez votre section départementale :



LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!



Pourquoi choisir le SNUipp-FSU ?

Parce que le SNUipp-FSU défend un point de vue exigeant sur la formation

- Un 1/3 temps de stage en responsabilité pour les stagiaires
- Des pré-recrutements, dès la licence, conférant un statut d'élève-professeur rémunéré
- Un cadrage national fort de la formation en ESPE garantissant une formation professionnelle universitaire de qualité



Parce que le SNUipp-FSU est un syndicat qui cherche à transformer l'école et améliorer les conditions de travail des enseignants

- Il revendique des moyens pour défendre l'école de la réussite de tous (baisse du nombre d'élèves par classe, RASED, éducation prioritaire...).
- Il se bat pour une reconnaissance du métier et du niveau de qualification par des augmentations de salaires.
- Il travaille depuis toujours en lien avec les avancées de la recherche en pédagogie (universités d'automne...).

Parce que le SNUipp-FSU est un syndicat qui lutte pour transformer la société

- Il est engagé dans les grands mouvements sociaux (retraites, défense des services publics, lutte contre les inégalités sociales...).
- Il revendique une autre répartition des richesses.
- Il se bat contre toutes les discriminations.